# 

* Date : 08-03-2004
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2004761904
* Auteur :

Justice de paix du canton d'Uccle
Par ordonnance du juge de paix du canton d'Uccle, en date du 20 février 2004, en suite de la requête déposée le 10 février 2004, M. Chrispin, Bosinga Bosiomboyo, né à Kinshasa (Congo) le 23juillet 1965, domicilié à 1000 Bruxelles-Ville, rue des Minimes 131, résidant actuellement à la clinique Fond'Roy, à 1180 Uccle, avenue Jacques Pastur 43, a été déclaré incapable de gérer ses biens et a été pourvu d'un administrateur provisoire, étant : Me Ghyssels, Marc-Jean, avocat, ayant son cabinet à 1180 Bruxelles, avenue Brugmann 287.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, (signé) Goies, Pascal.